



Cap sur l'école inclusive
en Europe



Fiche ressource

Troubles, déficits, autisme

Tronc du module /D

Equipe européenne Erasmus + « Cap sur l'Ecole Inclusive en Europe »

- **Troubles du comportement et l'hyperactivité avec déficit de l'attention (TDAH)** sont les formes les plus courantes de psychopathologie durant l'enfance et l'adolescence. Ces perturbations entraînent de lourdes charges individuelles et sociales, en termes humains et économiques, et peuvent devenir les précurseurs de perturbations très invalidantes à l'âge adulte. Leur traitement est difficile par la complexité des facteurs impliqués dans leur étiopathogénie (origine génétique de la pathologie), par le haut degré de dysfonctionnement des familles concernées et par la rareté des ressources communautaires pour mettre en œuvre des stratégies d'intervention efficaces. Ce groupe complexe de situations comprend les troubles de l'opposition et les troubles du comportement. En général, les troubles de l'opposition se caractérisent par un modèle habituel de comportements négatifs, désobéissants et provocants par rapport aux personnalités d'autorité. Les troubles du comportement se caractérisent par la présence de modèles récurrents et persistants de : difficulté d'acceptation de règles ; actes agressifs, souvent déclenchés par des situations de frustration ; comportements antisociaux, de violation des droits fondamentaux d'autrui, avec différents degrés de gravité (vols, mensonges, fugues, destruction de biens, agressions de personnes et d'animaux).

- **Troubles de l'humeur** qui se constituent comme des dysfonctionnements psychopathologiques, auxquelles appartiennent les troubles dépressifs et les troubles bipolaires. Les premiers peuvent se rapporter à des épisodes dépressifs majeurs, à un trouble dépressif « majeur » ou à un trouble dysthymique.

- **Troubles de l'alimentation** correspondent à un ensemble de troubles qui ont pour dénominateur commun une préoccupation excessive à l'égard du poids corporel, générant des comportements alimentaires anormaux, préjudiciables à la santé et présentant un risque potentiel pour la vie.

- **Troubles d'apprentissage** : l'expression « troubles d'apprentissage » a été formulée en 1963 par un groupe de psychologues de Chicago sous la direction du docteur Samuel Kirk. C'est un terme générique qui désigne une catégorie d'élèves qui ont des difficultés et ne semblent pas avoir les compétences nécessaires pour pouvoir répondre adéquatement aux exigences de l'école. Les troubles d'apprentissage ne sont pas toujours reliés à l'intelligence.

Ce sont des troubles neurodéveloppementaux (Fédération des APAJH, LES TROUBLES DYS, 2016) qui se manifestent par des difficultés à acquérir des compétences en lecture, en écriture et en calcul.

Ce sont des perturbations permanentes et prolongées. Ils sont également connus sous le nom de **dyslexie**,

dysorthographe, dysgraphie et dyscalculie

Des besoins éducatifs particuliers (BEP) qui peuvent exister dans l'enseignement supérieur, les troubles d'apprentissage, notamment la dyslexie, constituent le problème le plus répandu. Cette perturbation peut interférer considérablement avec la réussite scolaire d'un élève ou avec ses activités quotidiennes qui exigent des compétences en lecture, en écriture ou en mathématiques. Il s'agit d'une difficulté liée aux altérations neurologiques, souvent confondue avec le désintérêt, la démotivation, le manque d'intelligence, etc.

Beaucoup des déficits de traitement cognitif observés dans le trouble spécifique de l'apprentissage sont également identifiés dans d'autres troubles neurodéveloppementaux (p. Ex., le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention, les troubles du spectre autistique, les troubles de la communication, le trouble du développement de la coordination motrice, le déficit d'attention, sur le contrôle moteur et la perception).

Un trouble spécifique de l'apprentissage peut même survenir **chez des sujets doués sur le plan cognitif**. Ces élèves ont généralement une réduite vitesse de lecture, des difficultés en orthographe, en expression d'idées écrites et en acquisition de compétences. Sur le plan émotionnel, ils révèlent souvent de faibles estime et confiance en soi, ainsi que des niveaux plus élevés d'anxiété et de frustration. Les élèves ayant des troubles d'apprentissage peuvent obtenir les mêmes résultats que les autres étudiants, mais ils devront recourir à des méthodes différenciées pour compenser leurs difficultés.

-Déficits intellectuels : les facultés intellectuelles se réfèrent au fonctionnement cognitif de notre cerveau qui nous permet de percevoir notre environnement, de se concentrer, de se souvenir d'un événement ou d'accumuler des connaissances afin de communiquer avec les autres. Le retard mental ou autrement déficience mentale est une insuffisance du développement des facultés intellectuelles et il est perçu comme trouble et détecté avant l'âge adulte, le plus souvent dès l'âge précoce.

Il est caractérisé par :

Un déficit et un dysfonctionnement cognitif

Un déficit dans au moins deux fonctionnements adaptatifs.

(D'après le DSM IV)

Il existe quatre (4) degrés de sévérité reflétant le niveau de déficit intellectuel : léger, moyen, grave, profond.

- **L'autisme** : le syndrome d'autisme a d'abord été interprété comme psychogène et attribué à des relations familiales perturbées, en particulier entre mère et enfant (Bettelheim, 1967). Cependant, les résultats de la recherche génétique démontrent la base neurobiologique de l'autisme, bien que les domaines du cerveau qui causent cette invalidité grave et irréversible ne soient pas encore connus. L'autisme provient de la naissance d'un enfant et évolue au cours des trois premières années de sa vie. Le terme utilisé aujourd'hui est « Troubles du spectre autistique » (Wing, 1996), qui comprend des troubles tels que le syndrome de Rett et le syndrome d'Asperger. Les personnes atteintes du syndrome d'Asperger ont de sérieuses difficultés dans les relations sociales, mais ont un développement normal de la parole et un niveau cognitif supérieur à ceux de l'autisme classique (Wing, 1991)

On peut citer encore :

Les handicaps sensoriels tels que : le handicap auditif, visuel, moteur

